

LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Assemblée générale annuelle conjointe
Samedi 26 mai 2018

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle conjointe de Les Scouts du Montréal métropolitain et des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain tenue le samedi 26 mai 2018, à 9 heures 3, au sous-sol de l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi situé au 10815, avenue Armand-Lavergne, Montréal-Nord H1H 3P3.

Sont présents :

Voir liste produite en annexe

1. PRÉLIMINAIRES

1 a) Mot de bienvenue

La commissaire scoute de district, Mme Nicole Garand, souhaite la bienvenue à tous et à chacun pour cette assemblée des plus importantes pour le district où les valeurs fondamentales du mouvement seront vécues aujourd'hui de façon très démocratique grâce à l'apport de tous les groupes qui sont représentés aujourd'hui.

En l'absence de la présidente du conseil, Mme Monique Des Lauriers, le 1^{er}-vice-président, M. Jean-Marc Pitchen prend la parole pour remercier les membres de leur présence à cette assemblée qui démontre l'intérêt que tout un chacun porte au district. Il se fait un plaisir de saluer quelques invités, dont M. Sylvain Fredette, commissaire national, M. Mark Chalouhi, président de l'Association des Scouts du Canada, Mme Danielle Charron, présidente de la Coopérative La Cordée, et Mme Sylvie Lemire, directrice de la Fondation scoute La Cordée.

1 b) Réflexion

Le texte de réflexion rédigé par M. Serge Levasseur, prêtre, porte sur le thème de l'année 2018-2019 *Je m'engage... pour créer un monde meilleur!* Il est joint en annexe comme faisant partie du présent procès-verbal.

M. Nader El-Masri en donne lecture.

1 c) Présidence et secrétariat d'assemblée

Il est proposé par le conseil d'administration des SMM et des B.P.SMM, ceci par l'entremise de M. Christian Lorange, appuyé par M. François Caron-Melançon, que Mme Josiane Landry soit nommée présidente d'assemblée et qu'elle soit appuyée par Mme Anne Elizabeth Home à titre de secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2 a) Vérification de la légalité de la convocation et du quorum

Mme Josiane Landry salue les membres. Pour le bon déroulement de l'assemblée, elle se doit de vérifier la légalité de cette assemblée. En vertu de l'article 15.1 des règlements généraux, elle constate que l'assemblée a été légalement convoquée le 16 avril 2018 (soit 40 jours avant la date de la réunion) et que le quorum est atteint puisque plus de 112 membres représentant 33 groupes scouts sont présents.

2 b) Proposition de tenir des assemblées conjointes

Au nom des Scouts du Montréal métropolitain, il est proposé par M. Paul Mottier, appuyé par Mme Mylène Rapatel, que les deux (2) assemblées générales prévues ce jour se déroulent conjointement et que les décisions prises, nomination de l'assemblée générale conjointe, valent pour chacune des assemblées comme s'il y avait deux (2) assemblées distinctes, et ce, en changeant les choses qui doivent être changées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Au nom des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain, il est proposé par M. Paul Mottier, appuyé par Mme Mireille Boisclair, que les deux (2) assemblées générales prévues ce jour se déroulent conjointement et que les décisions prises, nomination de l'assemblée générale conjointe, valent pour chacune des assemblées comme s'il y avait deux (2) assemblées distinctes, et ce, en changeant les choses qui doivent être changées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 c) Adoption de l'ordre du jour révisé

La présidente d'assemblée demande si les membres ont, séance tenante, des modifications à apporter à l'ordre du jour de l'assemblée.

Mme Lauréline Manassero-Chautard demande un point d'information relativement au point 5 de l'ordre du jour se rapportant à la présentation des modifications des règlements généraux proposés par le comité de gouvernance du conseil. En effet, elle indique que ces modifications ne sont pas parvenues dans les délais prescrits par les règlements généraux (article 54.5).

La présidente de l'assemblée, Mme Landry, informe les membres que les règlements généraux des deux corporations qui ont été adoptés par le conseil d'administration au cours de l'année seront valides jusqu'à la fin de la présente assemblée. Après quoi, Mme Josiane Landry a indiqué aux autorités en place que le district devra revenir aux anciens règlements généraux des deux corporations.

Mme Lauréline Manassero-Chautard reprend la parole et fait référence à des faits concernant l'expédition de cette année des modifications proposées des règlements généraux. En effet, elle indique que selon l'article 54.5, les règlements généraux et les propositions de modifications n'ont pas été envoyés dans les 45 jours requis (malgré qu'elle porte la date du 28 mars 2018). Elle informe de plus que ce n'est que le 9 avril 2018 qu'une première diffusion des propositions de modifications aux règlements généraux a été remise aux présidents et chefs de groupe lors d'un RPG, et que par la suite, soit le 16 avril 2018, un envoi courriel via le *Point du mardi* a été fait à tous les membres ne mentionnant pas les modifications aux règlements généraux. Selon Mme Lauréline Manassero-Chautard, cet envoi ne serait donc pas conforme aux règlements généraux actuels et elle demande si l'on ne doit pas biffer le point 5 à l'ordre du jour relativement au rapport du comité de gouvernance se rapportant aux modifications des règlements généraux.

Mme Garand prend la parole en indiquant qu'en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec laquelle régit les deux corporations, les règlements généraux qui sont adoptés par le conseil sont valides jusqu'à l'assemblée générale annuelle (c'est-à-dire aujourd'hui) où les membres pourront en disposer à leur guise. Ce point restera donc à l'ordre du jour.

Mme Lauréline Manassero-Chautard indique qu'il y a vice de procédure, car l'article 54.5 indique que tout projet de modification, d'amendement ou d'abrogation des règlements généraux doit être soumis aux membres 45 jours à l'avance de l'assemblée, ce qui n'a pas été fait dans les règles de l'art.

La présidente de l'assemblée informe les membres qu'à sa lecture de l'article 54.1 et de la Loi sur les compagnies, les membres **seront** informés et non pas qu'ils **doivent** être informés des éléments de modification ou amendement aux règlements généraux actuels.

Mme Lauréline Manassero-Chautard informe la présidente de l'assemblée qu'elle n'a pas de droit de vote et qu'elle ne peut décider de cette question seule, à savoir que les règlements généraux actuels votés par le conseil sont en vigueur jusqu'à la fin de l'assemblée et que les anciens reviendront en vigueur par la suite.

UN POINT D'ORDRE EST SOULEVÉ par M. Jean-Daniel Goulet qui indique la possibilité de faire appel de la décision de la présidente selon le Code Morin.

La présidente de l'assemblée demande à M. Jean-Daniel Goulet de la rencontrer à la table avec le Code Morin. [Discussion]

Suite à la discussion, la présidente de l'assemblée informe les membres que, suite au point d'ordre, il est possible d'en appeler de sa décision.

La présidente de l'assemblée réitère donc sa décision, à savoir : qu'après lecture de l'article 54.1 des règlements généraux du district et des articles afférents de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec (loi qui régit les deux corporations du district), cette dernière a préséance sur les règlements généraux du district. Ainsi, les règlements généraux adoptés par le conseil d'administration seront en vigueur jusqu'à la fin de la présente séance et les anciens règlements généraux reviendront en vigueur immédiatement après la levée de l'assemblée.

M. Mathieu Robitaille, appuyé par Mme Lauréline Manassero-Chautard, propose DE FAIRE APPEL DE CETTE DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE.

La présidente de l'assemblée accepte maintenant les commentaires de tous suite à l'appel de sa décision.

- i. M. Mathieu Robitaille indique que trois (3) postes additionnels sont prévus dans les règlements généraux adoptés par le conseil, mais qu'en revenant aux anciens règlements généraux après l'assemblée, cet exercice serait futile.
- ii. Mme Lauréline Manassero-Chautard réitère la question qu'elle a soulevée plus tôt relativement aux délais non conformes de présentation des règlements généraux dans les délais prescrits.
- iii. M. Laurent-Dominic Chantal-Fortin se questionne sur la pertinence de ce débat.

- iv. Mme Nicole Garand, commissaire scoute de district, indique une précision sur le mandat d'un an à deux postes d'administrateurs démissionnaires et la présidente nous informe que le district n'a pas le choix d'en disposer à cette assemblée, car la Loi sur les compagnies le permet.

La présidente de l'assemblée, Mme Josiane Landry, indique de nouveau aux membres que les articles 54.2, 54.3 et 54.4 des règlements généraux adoptés par le conseil sont problématiques face à la Loi sur les compagnies et qu'il faudra remédier à cette situation.

- v. M. Mathieu Robitaille énonce que tout ce qu'on va voter à cette assemblée (surtout relativement à l'élection du prochain conseil, au droit de vote sur le conseil) sera futile puisqu'à la fin de la réunion, le vote sera caduc.
- vi. Mme Hélène Richard demande le vote à main levée, car elle voit que les membres de la salle semblent être prêts à voter sur la proposition principale, soit l'adoption de l'ordre du jour.

La présidente prend la parole et informe les membres que, suite à la demande de vote, il faut maintenant STATUER SUR L'APPEL DE SA DÉCISION, c'est-à-dire que les nouveaux règlements généraux adoptés par le conseil s'appliqueront jusqu'à la fin de l'assemblée et que le district devra reprendre les anciens règlements généraux immédiatement après la levée de cette réunion afin de se conformer à la Loi sur les compagnies.

La présidente de l'assemblée explique quelques procédures sur le vote : (a) si les membres votent en faveur de l'appel, sa décision sera déclarée non valide et (b) ce type de vote se fera adopté ou rejeté à majorité (50 % +1).

1^{er} tour de comptage

OUI

Scrutateur no 1 – 58; scrutateur no 2 - 60

NON

Scrutateur no 1 – 61; scrutateur no 2 - 60

Comme le nombre des votes est presque ex aequo entre les oui et les non et que les scrutateurs n'ont pas comptabilisé le même nombre de votes oui/non, la présidente de l'assemblée demande un nouveau recomptage, avec un seul scrutateur :

2^e tout de comptage

OUI = 58

NON = 68

ABSTENTIONS = 17

La proposition est rejetée à la majorité (soit 50 % + 1).

L'appel de la décision de la présidente est donc rejeté.

La présidente de l'assemblée informe donc l'assemblée que les nouveaux règlements généraux adoptés par le conseil d'administration le 10 avril dernier sont en vigueur, mais cesseront de l'être à la fin de cette assemblée et que, par la suite, les anciens règlements généraux redeviendront en vigueur.

Aucun autre point n'a été amené à la table.

Sur proposition de Mme Johanne Lavoie, appuyée par Mme Judith Bonin, l'ordre du jour de la présente assemblée annuelle conjointe est adopté à l'unanimité.

2 d) Proposition visant à dispenser la secrétaire de la lecture du dernier procès-verbal
Une proposition visant à nous dispenser de la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle conjointe du 27 mai 2017 est présentée par M. François Caron-Melançon, appuyée par Mme Claude Caron.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 e) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 2017
La présidente d'assemblée mentionne que le procès-verbal était joint à la convocation expédiée par courriel.

Sur proposition de Mme Johanne Lavoie, appuyée par Mme Mylène Rapatel, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle conjointe du 26 mai 2017 des Scouts du Montréal métropolitain et des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET DES BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le 1^{er} vice-président, M. Jean-Marc Pitchen, dépose le rapport de la présidente et en présente les grandes lignes.

Le district est en pleine effervescence et la preuve en sera certainement démontrée durant cette assemblée. Le conseil d'administration a travaillé entre autres sur trois grands axes, soit :

1. un changement à la direction, avec une période d'adaptation et d'apprentissage;
2. un défi d'intégration et de développement avec l'acquisition du Camp du Lac des Iles; et
3. le déménagement du district dans ses nouveaux locaux situés sur la rue Saint-Joseph.

Au-delà de tout cela, nous vous présenterons :

- un budget réaliste pour les bases de plein air;
- un budget solide pour le scoutisme de notre région;
- un plan stratégique stimulant.

En ayant ceci à l'esprit, les membres du conseil d'administration, comme vous bénévoles pour la plupart, issus de tous les secteurs du district, à qui on avait aussi dit que *le scoutisme, ce n'est que 2 heures par semaine*, ne comptent plus les heures passées à faire face aux défis que sont l'administration des bases de plein air et du district.

Je vais donc vous demander aujourd'hui de donner une main d'applaudissement aux membres du conseil pour le travail accompli cette année et j'ajouterais une mention spéciale pour M. Gilles Rousseau qui, après 13 ans de service à différents postes du conseil d'administration, a décidé de mettre fin à sa participation comme membre actif.

Finalement, le conseil d'administration ne se vante pas d'être parfait, on le voit au nombre de rencontres du conseil et de ses comités dont vous pouvez prendre note dans les pages de ce rapport.

Mais, à l'instar de notre devise, soyons prêts à redoubler d'efforts pour que le scoutisme de notre district, comme on le dit si bien, puisse s'épanouir et grandir dans le dialogue, la fraternité, l'écoute et la confiance.

Le chemin sera cahoteux parfois. Il faudra se poser des questions et proposer des solutions. Mais ne doutez pas que le conseil d'administration mettra tous les efforts nécessaires et prendra tous les moyens qu'il faut pour y arriver.

À l'issue de cette assemblée, nous aurons un nouveau conseil à notre image, qui travaillera pour assurer la pérennité du mouvement face aux défis qui nous attendent, et nous le ferons dans un esprit de coopération et en redoublant d'efforts.

Avec l'été qui arrive, la plupart d'entre vous partiront en camp d'été, vivre et faire vivre à nos jeunes des aventures inoubliables, en leur transmettant cette flamme qui nous anime tous et nous fait croire dans la force qu'est le mouvement scout.

Aucune question n'a été soulevée suite au dépôt de ce rapport.

L'adoption du dépôt du rapport de la présidente du conseil d'administration des Scouts du Montréal métropolitain et des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain, dont copie est déposée en annexe comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal, est proposée par Mme Juliette Ryan-Lortie, appuyée par M. Marc Lussier.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RAPPORT DE LA COMMISSAIRE SCOUTE DE DISTRICT

4 a) Présentation du rapport de la commissaire scoute de district

La commissaire scoute de district, Mme Nicole Garand, indique que la présentation du rapport sera faite en équipe, selon les mandats de chacun des membres du commissariat.

Commissariat au développement et aux groupes, présenté par Mme Nicole Garand. Celle-ci fait rapport des éléments suivants :

- i. Elle note une légère diminution d'environ 150 membres par rapport à l'année dernière.
- ii. Depuis le début de l'année, M. Nader El-Masri, commissaire adjoint bénévole, pilote ce dossier. Il y a eu une redistribution des groupes sur le territoire.
- iii. Les groupes ont maintenant accès à une carte virtuelle qui démontre le territoire que chacun d'eux développe.
- iv. Tous les membres de nos groupes sont en règle selon les normes de notre Association, soit : les formations Session d'accueil et Priorité Jeunesse faites, le Code de comportements attendus des adultes et la VAJ remplis et conformes ainsi que les frais d'adhésion au mouvement payés.
- v. Mme Garand dépose également le rapport des groupes.

Commissariat aux ressources humaines adultes bénévoles, présenté par Mme Marie-Hélène Deneault, commissaire scoute adjointe. Celle-ci fait rapport de :

- i. Remerciements transmis aux formateurs du district avec plus de 1142 membres en formation durant l'année; il ne reste à ce jour que 14 membres à former d'ici la fin de l'année afin qu'ils soient conformes aux exigences de notre Association;
- ii. 95 % des membres sont accompagnés sur le terrain après leur formation suivie;
- iii. Plus de 600 insignes de reconnaissance ont été décernés cette année;
- iv. La vie des branches serait à retravailler;
- v. Un commissariat au développement spirituel serait à mettre en place.

Service des communications, présenté par Mme Marie-Hélène Deneault, commissaire scoute adjointe. Celle-ci fait rapport de :

- i. Refonte complète du site Web du district mis en ligne à la mi-juin 2017;
- ii. Nouveau soutien bénévole créé aux communications afin d'épauler le district.

Commissariat à l'administration, présenté par Mme Aïcha Messili Ghoulam, directrice de l'administration. Celle-ci fait rapport de :

- i. Remerciements présentés à tous les membres du personnel administratif;
- ii. Le 1^{er} partenaire financier à soutenir le scoutisme dans notre district, le Groupe La Cordée, a versé plus de 450 000 \$ annuellement dans ses actions, et ce, depuis plus de 65 ans;
- iii. La Soirée dansante Vins et fromages a fait un profit net de 5 000 \$ dédié à nos programmes;
- iv. Le Salon du véhicule récréatif de Montréal a permis d'amasser cette année une somme de 5 000 \$ qui fut dédiée au programme Accès au scoutisme et au plein air. Remerciements faits pour le bénévolat des groupes suivants : 2^e Immaculée-Conception, 150^e Notre-Dame-d'Anjou, 181^e Saint-Théophile et 254^e Scouts Saint-Joseph.
- v. Plus de 33 000 calendriers ont été distribués par les groupes de notre district;
- vi. Dans la dernière année, plus de 8 demandes de subvention ont été envoyées et 115 reçus de charité ont été émis;
- vii. Grâce à la contribution et à la participation de certains membres de la Société honorifique, dont M. Michel Roy, le programme *Tout le monde dehors !* continue de porter fruit.

Les bases de plein air, dont le rapport est présenté par Mme Diane Sauvé, commissaire scoute adjointe au plein air.

- i. Remerciements présentés à tous les membres du personnel des bases de plein air;
- ii. Beaucoup d'aménagements ont été faits sur chacune des bases. Il reste encore beaucoup de boulots à abattre et, si des groupes désirent proposer leurs services, des échanges monétaires peuvent être considérés avec la location possible de chalets;
- iii. Nouvelle grille tarifaire mise en ligne.

La commissaire scoute de district reprend la parole pour demander si des membres désirent poser des questions.

1. M. Guillaume Landais : Il note qu'il y a eu beaucoup de mélanges concernant les contrats et un manque au niveau des retours d'appels. Comment pensez-vous améliorer ce service ?
Mme Diane Sauvé répond qu'il faut être réaliste : En marge du manque de personnel administratif (4 personnes en 2017; 1 seule en 2018), les bras manquent; le bon vouloir est là par contre.

2. M. Guillaume Landais : Celui-ci note qu'en 3 ans, il y a eu une augmentation de 80 % des frais. Pourquoi alors la réduction appliquée cette année de l'ordre de 50 % ne s'appliquerait-elle pas aussi aux prochaines années ?
M. Raymond Daigle répond que le comité des bases de plein air a proposé et le conseil d'administration a statué qu'une seule année de réduction serait applicable, ceci pour promouvoir le Camp du Lac des Îles.
3. M. Guillaume Landais : Y aurait-il un incitatif pour revenir sur les bases de plein air puisqu'aucune réduction n'est envisagée l'année prochaine ?
Mme Diane Sauvé indique que, malgré la promotion, l'achalandage n'a pas changé. Elle suggère un échange de services, lequel pourrait diminuer les coûts, tel qu'indiqué plus tôt.
4. Mme Johanne Pinsonneault : Elle demande des explications sur la pénalité de 1 \$ par personne inscrite après le 1^{er} décembre 2018.
Mme Messili Ghoulam indique que cette décision a été prise par souci d'équité envers les membres qui payent leur cotisation à temps.
5. Mme Johanne Pinsonneault : Elle cite que les groupes ont l'obligation de vendre cette année le calendrier entre 7 \$ et 12 \$ et se demande à quel programme l'augmentation de 0,40 \$ de plus au district (1,90 \$) est attribuée.
Mme Aïcha Messili Ghoulam indique que ce montant fait partie de l'ensemble budgétaire du district.

Puisqu'aucune autre question n'a été soulevée, l'adoption du dépôt du rapport de la commissaire scoute de district de l'année 2017-2018, dont copie est déposée en annexe comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal, est proposée par M. Paul St-Jacques, Jr., appuyé par Mme Joanne Lavoie.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

4 b) Présentation du plan d'action triennal 2018-2019

Mme Nicole Garand prend la parole pour présenter le plan d'action triennal 2018-2019, lequel a déjà été vu par les présidents, chefs de groupe et membres des équipes de district réunis. Les ajouts demandés ou suggérés en RPG se trouvent en couleur à l'écran.

Cinq (5) enjeux :

1. Améliorer la qualité de l'expérience scoute

- La qualité du produit offert aux jeunes, de même que la qualité des animateurs varie beaucoup d'un groupe à l'autre. Les jeunes abandonnent parfois le scoutisme parce qu'ils s'ennuient, qu'ils ne sont pas assez stimulés ou parce qu'ils manquent de temps. De plus, une proportion importante de parents refuse de permettre à leur enfant de joindre le scoutisme pour des motifs de sécurité.
- Les SMM améliorent l'expérience scoute pour les jeunes et les adultes dans tous les groupes.
 - Pour les jeunes :
 - 1.1 Maintenir et augmenter le membership
 - 1.2 Promouvoir la poursuite du parcours scout
 - Pour les adultes :
 - 1.3 Soutenir et encadrer nos adultes
 - 1.4 Appliquer et maintenir les standards minimums de qualification et de compétence chez nos adultes

- 1.5 S'assurer d'un encadrement adéquat de nos adultes afin de respecter l'intégrité des jeunes et du mouvement
Pour les jeunes et les adultes :
- 1.6 Reconnaître l'apport des jeunes et des adultes au mouvement
- 1.7 Organiser des événements de masse

- 2. Projeter une image institutionnelle forte et attrayante pour le mouvement scout francophone**
 - Le scoutisme actuel projette une image en porte à faux avec la société d'aujourd'hui, ce qui nuit au recrutement et à la rétention des jeunes. C'est pourquoi, la refonte du site web dès la mi-juin.
 - Les SMM bâtissent une image attrayante afin d'intéresser et d'attirer les jeunes d'aujourd'hui.
À l'externe :
 - 2.1 Faire connaître nos programmes et nos bénévoles
 - 2.2 Accroître la visibilité de nos groupes scouts et de ses représentants.
 - 2.3 Consolider les partenariats de service avec les arrondissements et les commissions scolaires
À l'interne
 - 2.4 Poursuivre l'uniformisation de nos pratiques (tels, l'image de marque et l'utilisation du logo officiel)

- 3. Améliorer la gouvernance de l'organisation**
 - Il n'existe pas de consensus au sein de l'organisation sur l'autorité respective des trois paliers, en l'occurrence les groupes, les districts et l'instance nationale. Cette situation freine le développement de l'organisation.
 - Les SMM s'engagent à étudier, clarifier, bonifier et effectuer un suivi de la gouvernance de l'organisation. Le district a reçu dernièrement le nouveau guide des fonctions de notre Association; après analyse par le commissariat de district et le conseil, une présentation et consultation seront faites auprès de nos membres.
 - 3.1 Actualiser et positionner les rôles et responsabilités de chacun
 - 3.2 Poursuivre la révision des politiques internes, les faire connaître et les mettre en application
 - 3.3 Impliquer des jeunes de 18 à 30 ans (soit, par exemple, une table Jeunesse avec des routiers qualifiés)

- 4. Accroître les revenus et diversifier le financement**
 - Le mouvement scout francophone ne dispose pas des ressources financières requises pour pleinement réaliser sa mission.
 - Les SMM consolident activement les sources actuelles de revenus et intensifient leurs efforts pour accroître le financement.
 - 4.1 Consolider les partenariats existants et en développer de nouveaux
 - 4.2 Rehausser le rôle de la Société honorifique
 - 4.3 Évaluer et définir les services à valeur sûre ou ajoutée à maintenir comme service aux membres

- 5. Améliorer l'offre de service des bases de plein air**
 - Les SMM travaillent à maintenir, améliorer et offrir des services de qualité sur les bases de plein air.
 - 5.1 Offrir un service de qualité et compétitif
 - 5.2 Maintenir et améliorer les programmes d'implication sociale
 - 5.3 Développer l'aspect plein air

Mme Nicole Garand, commissaire scoute de district, demande à la salle s'il n'y a pas de question.

1. M. François Caron-Melançon : Ce dernier félicite le commissariat de district pour son plan d'action qu'il considère sérieux, vigoureux, stratégique et ambitieux.
2. Mme Lauréline Manassero-Chautard remercie le commissariat d'avoir tenu compte des commentaires reçus par les présidents et chefs de groupe.

Aucune autre question n'est soulevée.

M. Jacques Daoust, appuyé par Mme Lauréline Manassero-Chautard, propose l'adoption du plan d'action triennal 2018-2020.

Le vote n'est pas demandé. Le plan d'action triennal 2018-2020 est adopté à l'unanimité.

4 c) Présentation du calendrier des activités de l'année 2018-2019

Mme Marie-Hélène Deneault prend la parole pour présenter les moments importants du calendrier des activités de l'année 2018-2019, soulignant qu'il a déjà été vu par les présidents, chefs de groupe et membres des équipes de district réunis.

Voici les modifications apportées au calendrier des activités de district, depuis la 1^{re} version présentée au RPG du 14 avril 2018 :

- Portes ouvertes sur les bases de plein air (25 août 2018) - ajout ;
- Secourisme général des 27 et 28 octobre devancé aux 20 et 21 octobre 2018;
- Collecte de sang du 148^e groupe Notre-Dame-des-Champs (8-9 février 2019) - ajout ;
- Mises à jour secourisme général – retrait ;
- Mises à jour secourisme en région éloignée – retrait.

Mme Deneault demande s'il y a des questions suite à sa présentation.

1. Mme Johanne Pinsonneault : Cette dernière demande au commissariat de réétudier la possibilité de reporter la date du 5 novembre pour la présentation des demandes au comité Accès au scoutisme et au plein air d'une ou deux semaines, soit les 12 ou 19 novembre, puisque, dans la plupart des groupes, l'information n'est pas encore revenue des parents et il est difficile de présenter des demandes si tôt.
Mme Nicole Garand répond qu'elle verra avec le commissariat si un tel ajustement est plausible.
2. M. Martin Dubrulle : Il note qu'il y a beaucoup de vouloir pour faire la promotion du scoutisme, mais peu d'élus se rendent sur place pour aider, tel qu'au Salon du Véhicule récréatif de Montréal ou encore au Salon Maternité, Paternité, Enfants. Il est à se demander s'il reprendra ce poste bénévole l'an prochain, car les membres du district ne collaborent pas. Il suggère fortement aux membres présents à cette assemblée de faire la promotion de ces activités auprès de leurs jeunes et des adultes de leur groupe afin que le district soit bien représenté.
3. M. Gabriel Racine : Il informe les membres qu'il faudrait ajouter au calendrier de district la date de la prochaine assemblée générale de la Coopérative La Cordée, soit le 13 février 2019.
4. Mme Laurianne Germain : Elle demande également que le Tournoi Explos soit ajouté au calendrier annuel, soit le 11 mai 2019.
5. Mme Lauréline Manassero-Chautard : Elle demande (i) s'il y a assez de formateurs, car elle remarque qu'il y a moins de cours cette année au calendrier et (ii) s'il n'y a pas lieu de faire la formation en secourisme sur moins de temps que les deux jours complets. Dans un premier

temps, le tout serait probablement moins onéreux et on gagnerait des heures pour faire d'autres activités.

Mme Deneault répond qu'effectivement il n'y a plus qu'un seul formateur disponible pour donner cette formation la prochaine saison scout et également que la Croix-Rouge est présentement en refonte de ses programmes, soit via un 8 heures informatique et un 8 heures en situation pratique. Elle indique que, pour l'instant, il faut se conformer aux normes établies par notre Association et que les chefs de groupe ont l'obligation de s'assurer que leurs membres sont formés.

6. M. Anthony Maalouly : Il félicite le district pour l'ajout de la formation « Camp technique » au calendrier annuel. Par contre, il aimerait des précisions sur le type de formation qui sera offert. Mme Deneault l'informe qu'il y aura des blocs de différents services (ex. : GBP, boussole) et qu'un travail sera fait durant l'été pour compléter ce dossier. Elle envisage qu'en septembre, les membres recevront plus de détails.

Aucune autre question n'est soulevée.

Mme Manassero-Chautard, appuyée par Mme Johanne Lavoie, propose l'adoption du calendrier des activités de district de l'année 2018-2019.

Un AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE est demandé. La présidente de l'assemblée reçoit l'amendement :

M. Christian Lorange, appuyé par M. Jean-Daniel Goulet, propose que les activités du 13 février 2019 (AGA Coopérative La Cordée) et du 13 novembre 2019 (date butoir des demandes au comité Accès au scoutisme et au plein air), soient toutes deux ajoutées au calendrier annuel du district.

Intervention : M. Mathieu Robitaille demande s'il ne serait pas possible de scinder la proposition d'amendement en deux.

La présidente de l'assemblée, Mme Josiane Landry, indique qu'il faudrait proposer un sous-amendement.

UN SOUS-AMENDEMENT À L'AMENDEMENT DE LA PROPOSITION PRINCIPALE est demandé. La présidente de l'assemblée reçoit le sous-amendement :

M. Mathieu Robitaille, appuyé par Mme Danielle Charron, propose que la date du 5 novembre 2019, tel que présentée au calendrier annuel, soit revue et revisitée par le commissariat de district afin qu'ils puissent évaluer et décider si un changement de date est plausible et, dans l'affirmative, quel serait le meilleur moment pour décaler cette date.

Le vote n'est pas demandé.

Le sous-amendement à la proposition principale est adopté à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée revient donc à L'AMENDEMENT DE LA PROPOSITION PRINCIPALE. Elle informe les membres que seule la date du 13 février 2019 resterait à débattre et serait à ajouter au calendrier annuel 2018-2019.

Le vote n'est pas demandé sur ce point.

L'amendement à la proposition principale est adopté à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée revient maintenant à la PROPOSITION PRINCIPALE.

Mme Manassero-Chautard, appuyée par Mme Johanne Lavoie, propose l'adoption du calendrier des activités de district de l'année 2018-2019 tel que modifié, soit en ajoutant la date du 29 février 2019 comme étant l'AGA de la Coopérative La Cordée.

La présidente demande au proposeur et au secondeur si elles sont d'accord avec cette modification à la proposition principale. Elles acquiescent à cet amendement.

Le vote n'est pas demandé. Le calendrier annuel, tel que modifié, est adopté à l'unanimité.

L'assemblée s'accorde une pause de 15 à 20 minutes.

L'assemblée reprend; il est 11 h 20.

5. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Mme Nicole Garand, commissaire scoute de district, prend la parole et informe les membres que, suite au débat qui s'est tenu plus tôt ce matin et à la recommandation de notre présidente d'assemblée, il a été décidé de différer le rapport du comité de gouvernance à une date ultérieure afin de permettre au conseil d'évaluer la pertinence des règlements généraux approuvés par ce dernier, d'étudier des modifications s'il y a lieu et, finalement, de prévoir des rencontres durant l'année avec les membres pour en discuter.

Une demande de point d'information est faite par Mme Sandrine Hansen-Jaumard, à savoir de quelles façons les membres seront convoqués afin de participer à ces débats.

M. Jean-Marc Pitchen, 1^{er} vice-président du conseil, indique que les convocations leur parviendront par le biais du *Point du lundi*.

La présidente de l'assemblée informe donc les membres que nous en sommes à la présentation du prochain rapport, soit celui du comité de nomination, et aux élections.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION ET ÉLECTIONS

Le président du comité de nomination, M. Marc de Roussan, présente le rapport du comité, lequel fait état des démarches des corporations scoutées du district, dont copie est déposée en annexe comme faisant ici partie intégrante du présent procès-verbal.

Celui-ci mentionne que:

Conformément aux règlements généraux et selon les délais prescrits, le 1^{er} mai 2018, le comité a fait savoir qu'il avait reçu les candidatures suivantes :

Pour les postes de membre actif parmi les membres actifs du district :

- Mme Monique Des Lauriers, commissaire scoute honoraire, Société honorifique.
- M. Christian Lorange, chef de groupe, 152e groupe Saint-Noël-Chabanel.

Pour les postes de membre actif parmi les chefs d'unités et animateurs du district :

- Aucune candidature.

Pour le poste de membre actif parmi les représentants des comités de soutien en gestion d'un groupe :

- M. Jean-Marc Pitchen, président du 132e groupe Sainte-Catherine-de-Sienne.

Le comité a expédié un 2^e avis, par courriel, dans le Point du mardi 1^{er} mai 2018, pour informer les membres des noms des personnes mises en candidature pour des postes à pourvoir au sein du conseil d'administration des Scouts du Montréal métropolitain et des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain.

Conformément aux règlements généraux et selon les délais prescrits, le 1^{er} mai 2018, le comité a fait savoir qu'il avait reçu les candidatures suivantes :

Pour les deux (2) postes de membre actif élu parmi les membres actifs du district :

- Mme Monique Des Lauriers, commissaire scoute honoraire, Société honorifique
- M. Christian Lorange, chef de groupe, 152e groupe Saint-Noël-Chabanel

Pour les trois (3) postes de membre actif élu parmi les chefs d'unité et animateurs du district :

- Aucune candidature reçue

Pour le (1) poste de membre actif élu parmi les représentants des comités de soutien en gestion d'un groupe :

- M. Jean-Marc Pitchen, président du 132e groupe Sainte-Catherine-de-Sienne

Dans les quinze (15) jours qui suivaient l'avis de mises en candidature expédié le 1er mai 2018, en l'occurrence entre le 2 et le 16 mai, seuls les membres actifs avaient le droit de soumettre des candidatures au comité de mise en candidature. Aucune candidature ne pouvant être reçue après cette date. (Réf. : article 21.3.3 des règlements généraux).

Maintenant, le comité a été informé du retrait de la candidature de Mme Monique Des Lauriers, commissaire scoute honoraire, Société honorifique

Pendant les quinze jours qui ont suivi le 2e avis expédié le 1er mai 2018, le comité a reçu les candidatures suivantes :

Pour les deux (2) postes de membre actif élu parmi les membres actifs du district :

- Mme Tran Nga Ngo, chef d'unité castors au 277e groupe Vietnam
- M. Guy G. Gauthier, administrateur au conseil d'administration des SMM et des B.P.SMM

Pour les trois (3) postes de membre actif élu parmi les chefs d'unité et animateurs du district :

- M. Martin Dubrule, chef d'unité louveteaux et chef de groupe du 2e groupe Immaculée-Conception
- Mme Anna-Mia El-Hayek, animatrice aventurier et chef de groupe adjointe au 285e Groupe scouts des Apôtres
- M. Christian Lorange, chef de groupe, 152e groupe Saint-Noël-Chabanel (CHANGEMENT DE CATÉGORIE)
- Une quatrième candidature déclarée non conforme en vertu de l'article 20.1 des règlements généraux adoptés le 10 avril 2018

D'autre part, dans son 2^e avis expédié le 1^{er} mai 2018, le comité de mise en candidature a invité les membres de l'assemblée (membres en règle des SMM âgés de 18 ans et plus exerçant une fonction mentionnée à l'article 13) à présenter leur candidature pour des postes à pourvoir suite à la démission d'administrateurs au conseil en mars dernier.

Pendant les quinze jours qui ont suivi le 2^e avis expédié le 1^{er} mai 2018, le comité a reçu les candidatures suivantes :

Pour le poste (1) de membre actif élu parmi les membres actifs du district (mandat d'un an) :

- M. Raymond Daigle, trésorier au conseil d'administration des SMM

Pour le poste (1) de membre actif élu parmi les chefs d'unité et animateurs du district (mandat d'un an) :

- M. Gaétan Perreault, animateur louveteau, 177^e groupe Purification

Sont déclarés élus par acclamation :

- M. Raymond Daigle
- M. Martin Dubrulle
- Mme Anna-Mia El-Hayek
- M. Guy G. Gauthier
- M. Christian Lorange
- Mme Tran Nga Ngo
- M. Gaétan Perreault
- M. Jean-Marc Pitchen

Toutes nos félicitations aux personnes élues et nos sincères remerciements aux membres du comité.

7. ADMINISTRATION

7 a) Rapport du trésorier et présentation des politiques administratives

Le trésorier, M. Raymond Daigle, dépose son rapport pour l'année financière 2017-2018.

Pour ce qui est des Scouts du Montréal métropolitain, le trésorier indique que l'année s'est terminée avec un léger surplus de 10 499 \$ alors que le budget déposé l'an dernier affichait un surplus de seulement 44 \$. Par ailleurs, les revenus de l'année ont diminué de 158 116 \$ par rapport à l'année dernière. Les principaux facteurs de cette diminution sont :

- Une diminution de plus de 37 000 \$ relativement à la campagne de souscription du tournoi de golf qui a été reporté en juin 2018;
- Une diminution de 14 500 \$ relativement à la campagne de souscription avec la Société honorifique;
- Une diminution de 50 000 \$ pour les activités des groupes scouts (camporee louveteau);
- Une diminution de 42 000 \$ de la Fondation scoutie La Cordée pour l'occupation des locaux suite au déménagement du district au 1215, boulevard Saint-Joseph Est;
- Une perte de revenus de l'ordre de 18 000 \$ provenant des deux loyers situés à côté du Rucher.

Quant aux Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain, elles ont terminé avec un déficit de 86 000 \$ dû à des opérations et à l'amortissement en immobilisations. Selon le budget proposé l'année dernière, les Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain n'afficheraient qu'un déficit de quelque 12 000 \$, soit un écart de 74 000 \$ de déficit supplémentaire.

Le déficit de l'année en cours est majoritairement dû à :

- La baisse marquée des revenus de location, soit plus de 92 000 \$;
- L'augmentation des charges totales, de près de 9 000 \$.

M. Raymond Daigle fait un survol de la trésorerie et des liquidités des bases de plein air ainsi que des emprunts :

- En 2016-2017, la base du Domaine Richelieu a été vendue. Les dettes s'élevant à 174 000 \$ ont été remboursées à même le produit de disposition net de cette vente;
- Une nouvelle base de plein air, le Camp du Lac des Îles, a été achetée pour la somme d'un demi-million de dollars.

Par contre, le trésorier informe les membres que la marge de crédit des bases de plein air se chiffre à zéro dollar en fin d'année financière, soit au 31 mars 2018.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions sur le rapport du trésorier.

L'adoption du dépôt du rapport du trésorier est proposée par Mme Judith Bonin, appuyée par M. Guillaume Landais.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation des politiques administratives

Le trésorier présente les politiques administratives.

Frais d'adhésion au mouvement

Il est proposé que les frais d'adhésion, incluant les frais aux paliers supérieurs, soient de 92,10 \$ (incluant la réduction de 1 \$).

Il est également proposé qu'à partir du 1^{er} juin 2019, les frais d'adhésion soient de 52 \$ jusqu'au 31 août 2019.

Formation

Une augmentation de 2 %, basée sur les tarifs en formation de 2017-2018, est proposée.

Tarifs sur les bases de plein air

Suite au RPG de décembre 2017, une réduction de 10 % à 12 % des frais de location et du service alimentaire sur les bases de plein air basée sur les tarifs de l'année 2017-2018 est proposée.

Note : Le programme d'investissement de 50 \$ a été retiré en septembre 2016, mais les modalités sont respectées. C'est la dernière année pour les unités et groupes de se prévaloir des montants en banque. Il faudra donc utiliser ces montants avant le 31 août 2018.

Grille tarifaire

Le trésorier informe les membres que la grille tarifaire est modelée sur le prix par chalet et non plus sur le nombre de personnes présentes ou non dans ce chalet.

Calendrier

Suite à une hausse (de 50 cents) adoptée aux assises annuelles de l'Association des Scouts du Canada, il est proposé que le coût du calendrier soit porté à 1,90 \$ pour la prochaine année financière.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions sur la présentation des politiques financières.

Commentaires :

- i. M. Denis Desjardins demande pourquoi le contrat d'une école de 150 jeunes qui avait été discuté en septembre 2017 avec le commissaire scout adjoint aux bases de plein air du temps n'a pas été honoré en avril 2018.
Mme Nicole Garand répond que le contrat avait été mal fait au départ, soit 2 500 \$, au lieu d'une négociation de l'ordre de 10 000 \$, qu'il n'y avait aucun encadrement que les bases de plein air pouvaient offrir durant la nuit puisque les professeurs n'étaient pas dans les mêmes chalets que les jeunes de leur école et que le personnel ne pouvait pas assumer un tel arrangement dans un cadre sécuritaire.
- ii. Mme Lauréline Manassero-Chautard demande quel est l'apport des huit subventions expédiées aux différents ministères.
Le trésorier répond que la moitié a été acceptée concernant la masse salariale estivale.
- iii. M. Guillaume Landais se questionne sur quelles bases sont affectées par la subvention de l'ordre de 86 000 \$ par la corporation du district à la corporation des bases de plein air.
Le trésorier répond que le Domaine Richelieu n'était pas subventionné, mais que, cette année et suite à l'achat du Camp du Lac des Îles, les deux bases de plein air ont dû être subventionnées par les Scouts du Montréal métropolitain.
- iv. Mme Tina Pranjic : Y a-t-il un plan de match concernant les bases de plein air. C'est-à-dire, allez-vous les vendre ou les garder?
M. Raymond Daigle répond que, en ce qui concerne le Camp du Lac des Îles, l'objectif pour la 1^{re} année d'opération était de couvrir les frais. Oui, indique-t-il de plus, un plan d'action de développement d'une nouvelle clientèle, soit les organismes communautaires, est en marche. Pour l'instant, il n'est pas question de vendre. Le comité des bases de plein air se concentre à mettre sur pied ce camp et à le rendre rentable; il aimerait que les membres donnent la chance aux coureurs en vue de son développement.
- v. M. Jean Ajmo : Celui-ci se questionne à savoir s'il n'est pas plutôt question de mauvaise gestion et si cela affecterait une augmentation de nos cotisations annuelles.
Mme Nicole Garand répond que les cotisations sont l'affaire de la corporation du district et que les bases de plein air ont une autre réalité.
- vi. Mme Lauréline Manassero-Chautard constate que les frais pour deux jours de formation sont de 68 \$, alors que ceux d'un seul jour se montent à 40 \$.
Mme Marie Hélène Deneault répond que les frais d'un manuel sont de 20 \$, les repas et collations coûtent 20 \$ et que tout cela ne comptabilise pas les frais de location des salles. De plus, les frais pour la formation Activités d'hiver de l'ordre de 47 \$ comprennent le badge, le matériel, les repas, la clef USB et l'administration en général. Donc, celle-ci indique que les frais sont bien en deçà de la réalité des coûts.

L'adoption des politiques financières est proposée par Mme Claude Caron, appuyée par M. Nader El-Masri.

Un amendement à cette proposition sur les politiques financières est demandé par Mme Lauréline Manassero-Chautard.

La présidente d'assemblée reçoit la proposition d'amendement.

Mme Lauréline Manassero-Chautard, appuyée par Mme Sandrine Hansen-Jaumard, propose que l'augmentation des frais de formation au district de l'ordre de 2 % soit annulée pour cette année.

POINT D'ORDRE soulevé par M. Jean-Daniel Goulet. Ce dernier se demande si l'on peut scinder l'entièreté de la proposition originale des politiques financières en plusieurs propositions. D'après-lui, cela n'est pas la façon appropriée.

La présidente de l'assemblée est d'accord sur le point d'ordre, mais seulement à 25 %, car, en fait, selon son expérience, chacune des propositions ne dénature pas l'originale. Ainsi, elle suggère de demander aux membres de l'assemblée, à main levée, s'ils sont à l'aise de la scinder en quatre politiques.

SCISSION proposée : Il est proposé par M. Guillaume Landais, appuyé par Mme Lauréline Manassero-Chautard, de scinder la proposition originale en quatre propositions séparées.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée informe donc les membres que la proposition originale est maintenant retirée et que l'assemblée doit faire des propositions séparées.

Frais d'adhésion au mouvement

Mme Danielle Charron, appuyée par M. Paul Mottier, propose que les frais d'adhésion au district soient de 92,09 \$ pour l'année 2018-19 et que leurs modalités de paiement soient perçues telles qu'elles sont indiquées sur le feuillet des politiques financières transmis aux membres.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions.

Un amendement à cette proposition est demandé. La présidente de l'assemblée accepte l'amendement.

AMENDEMENT : Mme Lauréline Manassero-Chautard, appuyée par M. David Cummings, propose qu'un montant de 0,75 \$ soit ajouté aux frais d'adhésion totalisant ainsi la somme de 92,85 \$ et que ce montant (de 0,75 \$) soit directement lié au programme Accès au scoutisme et au plein air du district. En tout, ceci équivaut à 3 500 \$.

M. Raymond Daigle indique que le programme Accès au scoutisme et au plein air a été doublé dans le budget de l'année.

Un vote à main levée est demandé sur cet amendement, ceci par M. Guy G. Gauthier.

L'amendement à la proposition est rejeté par la majorité (en faveur : 10; contre : les autres membres présents).

La présidente de l'assemblée informe les membres que, étant donné que l'amendement est rejeté, la proposition initiale sur les frais d'adhésion est donc adoptée à la majorité.

Formation

Mme Mireille Boisclair, appuyée par M. Christian Lorange, propose que les frais de formation soient augmentés de 2 % par rapport à l'année précédente.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions.

- Un membre de l'assemblée demande s'il n'y a pas lieu de trouver des salles paroissiales ou des locaux gratuits, voire à peu de frais, d'autres organismes, ce qui aiderait à diminuer les coûts.
Mme Marie-Hélène Deneault attend les suggestions des membres, mais elle les informe qu'elle

fait des pieds et des mains depuis quelques années pour en trouver, ce qui s'avère difficile.

- Mme Nora Gagnon suggère d'autre part d'offrir la possibilité aux membres d'apporter leur propre lunch.

Mme Marie-Hélène Deneault répond que cette solution n'était plus valable alors que les membres en formation quittaient pour aller manger au restaurant au lieu d'apporter leur lunch, tel qu'ils l'indiquaient, ce qui a causé de nombreux retards au niveau de la formation qui restait à donner.

- Mme Lauréline Manassero-Chautard suggère que la direction trouve une subvention au lieu de faire payer les jeunes. Ainsi, cela ne sera pas nécessaire d'augmenter les tarifs.

M. Martin Dubrulle suggère : Et pourquoi pas votre présence au Salon Services.

- Mme France Massé soumet une réflexion aux membres à savoir que les frais associés à tout cours ne peuvent pas fonctionner à 0 % d'augmentation. Tous les types de coûts augmentent chaque année que ce soit au niveau alimentaire, des frais de salaires, des frais d'entretien, etc.

Le vote est demandé par un membre de l'assemblée.

La proposition sur les frais de formation est adoptée à la majorité.

Tarifs sur les bases de plein air

Mme Mireille Boisclair, appuyée par Mme Claude Caron, propose que les coûts de location sur les bases de plein air diminuent de 10 % à 12 % sur la tarification de l'année précédente et que le Programme d'investissement de 50 \$ par unité se clôture au 31 août 2018.

Aucune intervention n'ayant été faite, la proposition sur les tarifs et la fin du programme d'investissement de 50 \$ est adoptée à l'unanimité.

Calendrier

Mme Johanne Lavoie, appuyée par M. Martin Dubrulle, propose que le coût par calendrier à déboursier par les groupes soit porté à 1,90 \$ pour l'année financière 2018-2019.

AMENDEMENT DEMANDÉ.

La présidente de l'assemblée accepte l'amendement demandé.

Mme Joanne Pinsonneault, appuyée par M. Denis Brouillard, propose que le coût par calendrier à déboursier par les groupes demeure à 1,70 \$ pour l'année financière 2018-2019.

La présidente demande s'il y a des questions relativement à cet amendement.

- M. Gilles Rousseau intervient pour dire qu'il y aura des incidences pour les membres dans les programmes ou au niveau de la réduction de personnel si un tel changement est accepté, car, pour lui, les chiffres demeurent les chiffres.
- M. Paul St-Jacques Jr. rappelle aux membres que le district absorbe déjà 0,30 \$ de l'augmentation demandée de 0,50 \$ de notre Association.

Le vote est demandé par un membre de l'assemblée.

La proposition sur l'amendement à la proposition principale relativement au coût à rembourser par les groupes pour chaque calendrier est rejetée (Pour : 4; Contre : tous les membres présents).

La présidente de l'assemblée informe les membres qu'étant donné que l'amendement est rejeté, la proposition initiale sur le coût de chaque calendrier à rembourser au district est adoptée à la majorité.

7 b) Présentation et dépôt des états financiers de l'année 2017-2018 et des prévisions budgétaires de l'année 2018-2019 des Scouts du Montréal métropolitain

Le trésorier, M. Raymond Daigle, informe les membres que les documents complets des états financiers des Scouts du Montréal métropolitain comme des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain sont déposés dans leur pochette.

Celui-ci commente les états financiers des deux corporations en indiquant que le rapport de conformité de l'auditeur ne compte aucune réserve et fait état d'un rapport impeccable.

Le trésorier présente également le détail des revenus et dépenses de chaque corporation.

En voici les grandes lignes :

- Le bilan (p. 3), il réfère les membres à la note 4 (p. 9) relativement aux frais payés d'avance de l'ordre de 37 000 \$ qui sont des avances sur les contrats de location de la formation dans l'actif à court terme.
- Les résultats (p. 5), la masse salariale et les charges sociales ont baissé de 127 000 \$ vu le départ de membres dirigeants qui n'ont pas été remplacés. De plus, les dons et les activités de branche totalisent 81 000 \$, dont un montant de 75 000 \$ en dons qui n'avait pas été budgété l'an dernier.
- Les produits (p. 13) démontrent une diminution de 7 000 \$ sur les cotisations (baisse de membership) et une autre diminution de 51 000 \$ relativement aux collectes ou levées de fonds qui n'ont pas levé ! Par contre, il y a une augmentation de 6 000 \$ suite à la campagne de financement du calendrier. À la page 14, dans la section des programmes jeunes, il n'y a pas eu d'activités d'envergure cette année au niveau des branches, tel un camporee, ce qui explique la diminution de 50 000 \$. Une diminution de 12 000 \$ relativement à la formation structurée (l'année 2016-2017 était extraordinaire par rapport à cette année). Une diminution des frais d'occupation des locaux de l'ordre de 60 000 \$ apparaît également à la page 14.
- Aux pages 15 et suivantes, les charges en Animation et orientation du district ont diminué de l'ordre de 36 000 \$; au volet Direction et administration générale, on retrouve une diminution de 34 000 \$; au volet Développement et animation des groupes, une diminution apparaît de 24 000 \$; au volet Programmes des jeunes, on retrouve la diminution de 56 000 \$, dont 50 000 \$ se rapportant à l'activité de branche louveteaux (camporee); au volet Programmes des adultes, une diminution de 13 000 \$ se chiffre et dans la section Occupation des lieux, les dépenses sont reliées au déménagement et au réaménagement des locaux.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions relativement aux états financiers. Voici les commentaires ou questions :

- M. François Caron-Melançon questionne le fait qu'il est inscrit à la page 5 des états financiers des B.P.@SMM un escompte sur les locations de l'ordre de 136 000 \$. Un escompte n'est jamais budgété, mais on le retrouve à la note 12.
Le trésorier répond qu'il faut prendre en compte non seulement les produits de location, mais

également les escomptes du MEES et des B.P.@SMM pour avoir le montant des revenus nets de location, soit 92 598 \$.

- M. François Caron-Melançon demande aussi des précisions sur le manque entre le montant net de 310 000 \$ dans l'état des revenus à la note 12 et le montant projeté de 490 000 \$ qu'on retrouve à la page 5 au niveau des locations toujours des B.P.@SMM.

M. Raymond Daigle répond qu'il faut également ajouter le coût des salaires et des avantages sociaux sur le terrain.

- M. Mathieu Robitaille questionne l'augmentation du montant alloué au programme Accès au scoutisme et au plein air de 8 000 \$ (l'an dernier) à un budget de 15 000 \$ (cette année).

Le trésorier répond que cela est naturellement en fonction de la campagne de souscription qui est reportée à la prochaine saison.

- Mme Gabrielle Caussinus questionne le montant de 500 \$ budgété cette année dans les états financiers des SMM relativement au volet Programmes des jeunes alors que, l'an dernier, les coûts s'élevaient à 2 000 \$.

Mme Marie Hélène Deneault répond qu'il a fallu l'an dernier assumer tous les frais relatifs aux nœuds PRASS, lesquels sont assumés entièrement par les SMM. Elle indique d'ailleurs que les SMM assument également les frais inhérents aux prix et médailles des bénévoles récipiendaires du Gala d'Excellence où les chiffres se ressemblent quant aux prévisions de cette année, soit la moitié des dépenses de l'an dernier, car on achète des lots qui peuvent durer jusqu'à trois ans.

- M. François Caron-Melançon félicite le district pour sa rigueur à équilibrer le budget des B.P.@SMM à zéro, par contre, il suggère qu'une saine gestion financière serait de couvrir les divers frais d'opération avec un coussin d'au minimum 300 000 \$.

- Mme Lauréline Manassero-Chautard cite le fait que le budget du programme Accès au scoutisme et au plein air était de l'ordre de 20 000 \$ en 2016, alors qu'il est budgété seulement à hauteur de 15 000 \$ en 2018; elle déplore que peu de jeunes puissent bénéficier de ce programme.

Mme Hélène Richard, membre du comité, répond que plus de 40 000 \$ ont été soumis l'an dernier et que le district n'avait en caisse qu'une somme de 8 000 \$.

Aucune autre intervention n'étant faite, la présidente de l'assemblée procède à l'approbation des états financiers des deux corporations.

Les états financiers vérifiés des Scouts du Montréal métropolitain préparés par la firme Roland Naccache et associés sont reçus à l'unanimité sur proposition de M. Paul Mottier, appuyée par M. Simon Gingras.

Les prévisions budgétaires des Scouts du Montréal métropolitain sont adoptées à l'unanimité sur proposition de M. Paul St-Jacques, Jr, appuyée par Mme Hélène Richard.

7c) Présentation et dépôt des états financiers de l'année 2017-2018 et des prévisions budgétaires de l'année 2018-2019 des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain

Le trésorier, M. Raymond Daigle, présente et commente les états financiers de l'année 2017-2018 et les prévisions budgétaires de l'année 2018-2019 des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain.

En voici les grandes lignes :

- Au bilan (page 3), l'actif à court terme de 434 000 \$ est dû à la vente du Domaine Richelieu et à l'acquisition du Camp du Lac des Îles. Le passif dénote un découvert de près de 26 000 \$ et des revenus perçus d'avance (formation de 2018-2019) de l'ordre de 37 000 \$. Il réfère les membres à la note 7 (p. 10) concernant la dette à long terme et les apports reportés afférents aux immobilisations.
- Aux résultats (p. 5), il indique que les produits de location des bases de plein air ont diminué de 92 000 \$ à cause du peu d'achalandage, et ce, même suite à la réduction des frais de 50 % cette année. Par contre, les charges ont augmenté de près de 9 000 \$ suite à des mises aux normes des installations. Ce qui porte le déficit à 86 000 \$.
- Concernant les renseignements complémentaires, le volet Sécurité et hébergement comprend la mise aux normes de l'Ermitage d'une valeur de plus de 20 000 \$ et du bloc sanitaire de l'ordre de 10 000 \$; au volet Direction et administration générale, le surplus de 11 000 \$ est dû aux taxes et permis du Camp du Lac des Îles; au volet Soutien alimentaire, la diminution de 7 000 \$ est principalement due au fait qu'il y a eu moins de locations avec service alimentaire; le volet Service à la clientèle a connu une augmentation par l'embauche d'un superviseur de camp et de deux chefs de camp; enfin, en ce qui concerne le volet Réservation et promotion, il y a une augmentation de l'ordre de 13 000 \$ suite à l'embauche d'une adjointe administrative qui a quitté en cours d'année. Le poste a été aboli depuis.

Les états financiers vérifiés des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain préparés par la firme Roland Naccache et associés sont reçus à l'unanimité sur proposition de Mme Mylène Rapatel, appuyée par M. Christian Lorange.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Les prévisions budgétaires des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain sont adoptées à l'unanimité sur proposition de M. Pierre-Andrien Méjat, appuyée par Mme Mylène Rapatel.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Choix des vérificateurs

Mme Aïcha Messili Ghoulam explique que, lors de la dernière assemblée annuelle, les corporations scoutées de district se sont engagées à lancer un appel d'offres pour la vérification des livres comptables des trois prochaines années. Les services de plusieurs entreprises ont donc été sollicités. Certaines ont répondu à l'appel en déposant une soumission alors que d'autres ont fait savoir qu'elles n'étaient pas intéressées.

Considérant les renseignements reçus, les administrateurs du conseil d'administration proposent de retenir les services de la firme Roland Naccache et associés S.E.N.C.R.L. pour la vérification des livres comptables de nos corporations des trois prochaines années, laquelle offre depuis plusieurs années déjà de bons services et dont les tarifs sont les plus avantageux parmi les soumissions reçues.

Il est proposé par Mme Hélène Richard, appuyée par Mme Sophie Lafleur, de retenir les services de la firme comptable Roland Naccache et associées, S.E.N.C.R.L. pour la vérification des livres comptables de nos sociétés, ceci pour les trois prochaines années, suite à l'appel d'offres lancé cette année.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. RATIFICATION DES ACTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur proposition de M. Jean-Louis Cardin, appuyé par Mme Claudine Martineau, il est dûment résolu de ratifier les actes du conseil d'administration des Scouts du Montréal métropolitain et des Bases de plein air des Scouts du Montréal métropolitain pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

10. QUESTIONS DIVERSES

M. Jean-Marc Pitchen, 1^{er} vice-président, demande à Mme Sylvie Lemire, directrice du développement et du financement de la Fondation scoutie La Cordée, de nous adresser quelques mots.

Mme Lemire rappelle aux membres que la mission de la Fondation est d'agir comme un fiduciaire pour affermir son patrimoine dans le but de soutenir le scoutisme. De plus, la vision de la Fondation est d'être un leader dans la communauté permettant aux organismes scouts de la grande région de Montréal de réaliser leur mission scoutie.

11. REMERCIEMENTS ET MOTS D'INVITÉS

La commissaire scoutie de district remercie la présidente et la secrétaire d'assemblée, Mmes Josiane Landry et Anne Elizabeth Home.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente d'assemblée, Mme Josiane Landry, remercie tous les membres de leur patience et de leur sens de l'écoute.

À 13 h 38, la présidente d'assemblée, Mme Josiane Landry, déclare l'assemblée générale annuelle conjointe levée, ceci sur proposition de Mme Jacqueline Pelletier, appuyée par Mme Chantal Bolduc.

Anne Elizabeth Home, secrétaire

Josiane Landry, présidente

JL/aeh

Assemblée générale annuelle conjointe

LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN et

BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Présences :

- | | | |
|-----|---------------------------------|--|
| 1. | Abou-Jouadé, Romy | Chef de groupe, 258 ^e Saint-Antoine-le-Grand |
| 2. | Abou-Kalam, Christina | Chef d'unité louveteaux, 254 ^e Scouts Saint-Joseph |
| 3. | Ajmo, Jean | Chef de groupe et chef d'unité aventuriers, 254 ^e Scouts Saint-Joseph |
| 4. | Ampleman, Erik | Animateur exploratrice, 105 ^e Christ-Roi |
| 5. | Antoons, Mélanie | Chef de groupe adjointe et chef de clan routiers, 177 ^e Purification |
| 6. | Arabian, Lisa | Chef de groupe adjointe (filles), 278 ^e Homenetmen-Gamk |
| 7. | Baril, Joël | Chef de groupe, assistant chef de clan routiers et animateur éclair-
reur, 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce |
| 8. | Bédard, Martin | Chef de groupe et chef d'unité louveteaux, 266 ^e Pointe-de-l'Île |
| 9. | Blouin, Philippe | Animateur castor, 155 ^e Sainte-Germaine-Cousin |
| 10. | Boisclair, Mireille | Chef d'unité pionniers et administrateur, 205 ^e Saint-Eléa |
| 11. | Bolduc, Chantal | Animatrice louveteau, 95 ^e Saint-Zotique |
| 12. | Bonin, Judith | Chef d'unité louveteaux, 152 ^e Saint-Noël-Chabanel |
| 13. | Bouchard, Gabriel | Chef de groupe et chef d'unité louveteaux, 71 ^e Laval-des-Rapides |
| 14. | Bouchard, Philippe | Animateur louveteau, 140 ^e Mercier ouest |
| 15. | Boulerice, David | Animateur louveteau, 132 ^e Sainte-Catherine-de-Sienne |
| 16. | Bourdeau, Daniel | Commissaire de regroupement et formateur |
| 17. | Brazeau-Gélinas, Chloé | Chef de groupe adjoint et chef d'unité pionniers, 132 ^e Sainte-
Catherine-de-Sienne |
| 18. | Brouillard, Denis | Animateur louveteau, 160 ^e François-Perrault |
| 19. | Cardin, Jean-Louis | Bénévole permanent, Scouts du Montréal métropolitain |
| 20. | Caron, Claude | Chef d'unité louveteaux, 236 ^e St-Vincent-Marie |
| 21. | Caron-Melançon, François | Chef de groupe, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges |
| 22. | Caussinus, Gabrielle | Membre, Comité jeunesse |
| 23. | Chami, Marie-Rose | Animatrice louveteau et trésorière de groupe, 252 ^e Notre-Dame-de-
l'Annonciation |
| 24. | Chammas, Mirna | Gestionnaire, 254 ^e Scouts St-Joseph |
| 25. | Chantal-Fortin, Laurent-Dominic | Chef d'unité louveteaux, 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce |
| 26. | Charron, Danielle | Membre de l'équipe de branche exploratrices
Présidente, Coopérative La Cordée |
| 27. | Chehata, Karim | Chef de groupe et animateur castor, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-
Boulogne |
| 28. | Chehata, Ragui | Animateur pionnier, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne |
| 29. | Cossette, Sylvie | Présidente, 181 ^e Saint-Théophile |
| 30. | Coulombe, Vallier | Membre, Amicale des anciens scouts et guides de Montréal |
| 31. | Cummings, David | Chef de groupe et chef d'unité clan routiers, 205 ^e Saint-Elzéar et
membre de l'équipe de branche louveteaux |
| 32. | Daigle, Raymond | Trésorier, CA Scouts du Montréal métropolitain |
| 33. | D'Aoust, Guy | Coordonnateur, Comité Vigie, Scouts du Montréal métropolitain |
| 34. | Daoust, Jacques | Chef de groupe, 155 ^e Sainte-Germaine-Cousin |
| 35. | Daoust, Nathalie | Chef d'unité castors et animatrice aventurier, 155 ^e Sainte-Germaine-
Cousin |
| 36. | Degagné, Sébastien | Chef d'unité castors, 212 ^e Sainte-Bibiane |

**LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET
BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

- | | | |
|-----|---------------------------------|--|
| 37. | Deneault, Marie Hélène | Chef d'unité louveteaux, 52 ^e Villeray et commissaire scoute adjointe aux ressources humaines adultes, Scouts du Montréal métropolitain |
| 38. | Desjardins, Denis | Chef de groupe par intérim, 225 ^e St-Isaac-Jogues et commissaire de regroupement |
| 39. | Desroches, Daniel | Animateur louveteau, 266 ^e Pointe-de-l'Île |
| 40. | Dubrulle, Martin | Chef de groupe et animateur louveteau, 2 ^e Immaculée-Conception |
| 41. | Dupont, Guy | Personne-ressource, 181 ^e Saint-Théophile |
| 42. | Duval, Vincent | Membre, équipe de branche clan routiers 17-25 ans |
| 43. | El-Hayek, Anna-Mia | Chef de groupe adjointe et animatrice aventurier, 285 ^e Groupe scouts des Apôtres |
| 44. | El-Hayek, Naji | Gestionnaire et personne-ressource louveteau, 285 ^e Groupe scouts des Apôtres |
| 45. | El-Hayek, Nella-Pia | Animatrice louveteau, 285 ^e Groupe scouts des Apôtres |
| 46. | Farah, Gaëlle | Animateur louveteau, 285 ^e Groupe scouts des Apôtres |
| 47. | Fournier, Manon | Chef de groupe et chef d'unité aventuriers, 148 ^e Notre-Dame-des-Champs |
| 48. | Gagnon, Nora | Chef d'unité pionniers, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges |
| 49. | Garand, Nicole | Commissaire scoute de district, Scouts du Montréal métropolitain |
| 50. | Gauthier, Guy | Membre actif et administrateur CA Scouts du Montréal métropolitain |
| 51. | Gauthier, Nicholas | Chef de groupe, 100 ^e Alliance |
| 52. | Germain, Laurianne | Chef d'unité exploratrices, 103 ^e Saint-André-Apôtre |
| 53. | Gingras, Simon | Chef de groupe et animateur castor, 90 ^e Sainte-Claire |
| 54. | Gorgui, Jessica | Chef de groupe, 282 ^e Notre-Dame-d'Égypte |
| 55. | Goulet, Émilie | Animatrice louveteau, 212 ^e Sainte-Bibiane |
| 56. | Goulet, Jean-Daniel | Animateur louveteau, 212 ^e Sainte-Bibiane |
| 57. | Ha, Diem | Chef de groupe et animatrice castor, 277 ^e Vietnam |
| 58. | Hajjar, Zahi | Vice-président, 103 ^e Saint-André-Apôtre |
| 59. | Hansen-Jaumard, Sandrine | Animatrice louveteau, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges |
| 60. | Hébert, Émilien | Animateur castor, 212 ^e Sainte-Bibiane |
| 61. | Helwi, Zeina | Gestionnaire, 254 ^e Scouts St-Joseph |
| 62. | Héroux, Kassandra | Animatrice louveteau, 2 ^e Immaculée-Conception |
| 63. | Houle, Jean-Sébastien | Animateur louveteau, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges |
| 64. | Houle, Stéphanie | Animatrice castor, 155 ^e Sainte-Germaine-Cousin |
| 65. | Jiji, Joseph-Steven | Chef de groupe, 274 ^e Saint-Éphrem |
| 66. | Juteau, Philippe | Chef d'unité castors, 205 ^e St-Elzéar |
| 67. | Kadé, Sabine | Coordonnatrice, Session d'accueil |
| 68. | Karam, Joe | Animateur aventurier, 282 ^e Notre-Dame-d'Égypte |
| 69. | Kassis, Jad | Animateur aventurier, 258 ^e St-Antoine-le-Grand |
| 70. | Kazan, Roy | Chef d'unité aventuriers, 254 ^e Scouts St-Joseph |
| 71. | Labonté, Louise | Chef de groupe, 150 ^e Notre-Dame-d'Anjou |
| 72. | Lafleur, Sophie | Assistante clan routier, 205 ^e Saint-Elzéar et formatrice, Scouts du Montréal métropolitain |
| 73. | Lafontaine-Bédard, Marie-Hélène | Animatrice Castor, 2 ^e Immaculée-Conception |
| 74. | Lalonde, Mario | Chef de groupe adjointe et animateur exploratrice, 230 ^e St-Antoine-Marie-Claret |
| 75. | Landais, Gabrielle-Jade | Chef d'unité exploratrices, 212 ^e Sainte-Bibiane |
| 76. | Landais, Guillaume | Chef de groupe et animateur aventurier, 212 ^e Sainte-Bibiane |

**LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET
BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

77.	Laporta, Justine	Animatrice pionnier (garçons), 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
78.	Laporte-Desmarais, Sarah	Chef d'unité castors, 150 ^e Notre-Dame-d'Anjou
79.	L'Archevêque, Jean-Pierre	Animateur louveteau, 205 ^e Saint-Elzéar
80.	Lavoie, Johanne	Animatrice louveteau, 152 ^e St-Noel-Chabanel et commissaire de branche louveteaux
81.	Legault, Caroline	Chef d'unité aventuriers, 71 ^e Laval-des-Rapides
82.	Lorange, Christian	Chef de groupe et animateur castor, 152 ^e Saint-Noël-Chabanel et administrateur CA Scouts du Montréal métropolitain
83.	Lubas Truong, David	Chef d'unité louveteaux, 212 ^e Sainte-Bibiane
84.	Lussier, Marc	Animateur louveteau, 236 ^e Saint-Vincent-Marie/71 ^e Laval-des-Rapides
85.	Maalouly, Anthony	Animateur aventurier, 258 ^e Saint-Antoine-le-Grand
86.	Magnan, Jacques	Soutien aux groupes et gestionnaire du SISC
87.	Manassero, Lauréline	Présidente, 1 ^{er} Saint-Jean-Berchmans
88.	Marchand, Joanne	Trésorière, 155 ^e Sainte-Germaine-Cousin
89.	Mardirossian, Krikor	Gestionnaire, 278 ^e Homenetmen-Gamk
90.	Marquette, Céline	Chef de groupe et chef d'unité exploratrices, 64 ^e La Petite nation de Sainte-Rose
91.	Martel, André	Trésorier, 105 ^e Christ-Roi
92.	Martel-Olivier, Elisabeth	Chef de groupe, 140 ^e Mercier ouest
93.	Martin, Audrey	Chef d'unité éclaireuses (filles), 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce
94.	Martineau, Claudine	Chef de groupe et chef d'unité louveteaux, 207 ^e La Flambée Saint-Ferdinand et coordonnatrice formation en gestion
95.	Martineau, Linda	Chef d'unité castors, 128 ^e Saint-Conrad
96.	Massé, France	Co-chef de groupe et animatrice castor, 30 ^e Notre-Dame-de-Lourdes
97.	Matni, Anthony	Animateur louveteau, 254 ^e Scouts Saint-Joseph
98.	Matte, Frédéric	Gestionnaire, 205 ^e Saint-Elzéar et membre Scoutisme hiver
99.	Mcnamee, Francis	Animateur castor, 132 ^e Sainte-Catherine-de-Sienne
100.	Méjat, Pierre-Adrien	Gestionnaire, 1 ^{er} St-Jean-Berchmans et membre Scoutisme d'hiver
101.	Melki, Marc	Animateur louveteau, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne
102.	Messili Ghoulam, Aicha	Directrice de l'administration, Scouts du Montréal métropolitain
103.	Michiels, Jacques	Animateur pionnier (garçons), 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
104.	Mottier, Paul	Chef de groupe, 1 ^{er} Saint-Jean-Berchmans et administrateur CA Scouts du Montréal métropolitain
105.	Mousseau, Christine	Chef de groupe, 52 ^e Villeray
106.	Mousseau, Lyne	Chef de groupe et animatrice exploratrice, 230 ^e Saint-Antoine-Marie-Claret
107.	Naoum, Céline	Chef d'unité castors, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne
108.	Nadeau, Philippe	Chef d'unité pionniers (garçons) 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
109.	Ngo, Tran Nga	Trésorière de groupe et chef d'unité castors, 277 ^e Vietnam
110.	Nguyen, Minh-Tan	Animateur aventurier, 277 ^e Vietnam
111.	Normandin-Corriveau, Ève	Chef d'unité louveteau (filles), 132 ^e Ste-Catherine-de-Sienne
112.	Ostigny, Bernard	Co-chef d'unité louveteau, 181 ^e Saint-Théophile
113.	Paquin, Nathalie	Chef de groupe et animatrice aventurier, 128 ^e Saint-Conrad
114.	Pelletier, Hervé	Chef de groupe et chef d'unité aventurier, 221 ^e Monteuil
115.	Pelletier, Jacqueline	Chef de groupe, 95 ^e Saint-Zotique
116.	Pelletier-Lorange, Charles	Animateur louveteau, 152 ^e Saint-Noël-Chabanel

**LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET
BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

117.	Philippi, Carlo	Chef d'unité castors, 254 ^e Scouts Saint-Joseph
118.	Piedboeuf, Emmanuelle	Animatrice louveteau, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
119.	Pinsonneault, Johanne	Chef de groupe, 160 ^e François-Perrault
120.	Pitchen, Jean-Marc	Président de groupe, 132 ^e Sainte-Catherine-de-Sienne et 1 ^{er} vice-président, Scouts du Montréal métropolitain
121.	Pranijic, Tina	Responsable d'unité louveteaux, 132 ^e Sainte-Catherine-de-Sienne
122.	Racine, Gabriel	Membre, Coopérative La Cordée
123.	Rapatel, Mylène	Chef de groupe adjointe et chef d'unité castors, 95 ^e Saint-Zotique
124.	Raymond, Vincent	Chef d'unité éclaireurs (garçons), 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce
125.	Richard, Hélène	Coordonnatrice sessions Nœud de Gilwell et DAFA général
126.	Robert-Careau, Flavie	Animatrice pionnier (filles), 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
127.	Robidoux, Benjamin	Animateur aventurier, 221 ^e Monteuil
128.	Robitaille, Mathieu	Animateur castor et animateur pionnier, 103 ^e Saint-André-Apôtre
129.	Rossi, Matteo	Chef d'unité éclaireurs, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
130.	Rousseau, Gilles	Président de groupe, 64 ^e La Petite nation de Sainte-Rose et Administrateur CA Scouts du Montréal métropolitain
131.	Royer, Guillaume	Chef d'unité louveteaux, 229 ^e Notre-Dame-des-Neiges
132.	Ruel, Michel	Chef de groupe adjoint et trésorier, 122 ^e Marie-Reine-de-la-Paix
133.	Ryan-Lortie, Juliette	Animatrice éclaireuse (filles), 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce
134.	Saadé, Joe	Animateur louveteau, 254 ^e Scouts Saint-Joseph
135.	Saba, Marc	Chef de groupe adjoint et animateur éclaireur, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne
136.	Saba, Robert	Chef d'unité pionnier et assistant clan routiers, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne et commissaire de regroupement
137.	Sabourin, Karyne	Chef de groupe, 181 ^e Saint-Théophile
138.	Sarkis, Anthony	Stagiaire en animation, 254 ^e Scouts Saint-Joseph
139.	Sauvé, Diane	Commissaire scoute adjointe au plein air, Scouts du Montréal métropolitain
140.	Shaker, Ramy	Chef de groupe adjoint et animateur aventurier, 325 ^e MAC Scouts et commissaire de branche éclaireurs
141.	Sgaraglia, Julie	Gestionnaire, 148 ^e Notre-Dame-des-Champs
142.	Sioufi, Myriam	Animatrice castor (filles), 252 ^e Notre-Dame-de-l'Annonciation
143.	Srour, Robin	Chef de groupe adjointe et chef d'unité aventuriers, 254 ^e Scouts Saint-Joseph
144.	Staub, Anna	Animatrice éclaireuse (filles), 12 ^e Notre-Dame-de-Grâce
145.	St-Jacques, Jr., Paul	Chef de groupe adjoint et chef d'unité aventuriers, 211 ^e Duvernay
146.	Sultanem, Lea	Chef d'unité louveteau, 246 ^e Scout Melkique Bois-de-Boulogne
147.	Thibault, Patricia	Commissaire de regroupement
148.	Tooma, Nadia	Chef de groupe, 252 ^e Notre-Dame-de-l'Annonciation
149.	Tremblay, Yolaine	Co-chef de groupe et animatrice aventurier, 30 ^e Notre-Dame-de-Lourdes
150.	Valiquette, Judith	Animatrice pionnier, 266 ^e Pointe-de-l'Île
151.	Yeghialan, Sarah	Présidente, 278 ^e Homenetmen-Gamk

Invités :

152.	Archambault, France	Adjointe administrative aux ressources humaines adultes bénévoles
------	---------------------	---

**LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET
BASES DE PLEIN AIR DES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

- | | |
|-------------------------------|--|
| 153. Chalouhi, Mark | Président, Association des scouts du Canada |
| 154. Fredette, Sylvain | Commissaire en chef, Association des scouts du Canada |
| 155. Grenier, André | Commissaire sortant, district de la Montérégie |
| 156. Lemire, Sylvie | Directrice, Fondation scout La Cordée |
| 157. Makombo, Vincent | Bénévole occasionnel (membre supporteur) |
| 155. PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE : | Madame Josiane Landry |
| 156. SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE : | Madame Anne Elizabeth Home (Commissaire de regroupement) |

151 membres votants – 156 personnes présentes / 43 groupes représentés sur 52